Programme de travail 2011

Engagés dans la sécurité des aliments en Europe

efsa
European Food Safety Authority

Programme de travail 2011

En 2011, l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) fera face, une nouvelle fois, à une année chargée et productive. Elle continuera d'apporter son soutien aux gestionnaires des risques européens en leur offrant les conseils scientifiques de la plus haute qualité qui ont toujours constitué la marque de fabrique de l'Autorité.

L'EFSA prévoit de publier près de 900 documents scientifiques et publications connexes en 2011. Deux tiers de cette production portent désormais sur des demandes d'autorisation qui impliquent l'évaluation par l'EFSA de produits réglementés dans des domaines tels que les additifs destinés à l'alimentation animale, les enzymes, les pesticides ou encore les allégations de santé.

Face à l'accroissement de sa charge de travail et dans un contexte de stabilité des moyens humains et financiers dont elle dispose, l'EFSA mettra tout en œuvre pour accroître encore son efficacité. C'est pourquoi, en 2011, l'EFSA reverra sa structure organisationnelle et ses méthodes de travail. Ces modifications lui permettront d'optimiser sa planification stratégique et ses processus budgétaires, d'établir un système de gestion des performances entièrement intégré mais aussi d'offrir un service meilleur et plus efficace aux demandeurs d'autorisation.

Plus de travail, une efficacité renforcée, davantage de collaboration

L'EFSA contribuera à rassembler plus efficacement les ressources d'évaluation des risques disponibles en Europe en impliquant davantage les États membres dans ses activités. Cette approche est déterminante pour aider l'Autorité à faire face à une charge de travail croissante. Par exemple, l'EFSA prévoit d'externaliser des activités pour une valeur de 8,3 millions d'euros auprès d'organisations habilitées au sein des États membres afin de l'aider dans ses activités de collecte des données ou d'autres travaux préparatoires. L'Autorité veillera également à mieux informer les États membres de la planification de ses activités à moyen terme afin de les aider à prévoir leurs propres activités d'évaluation des risques.

L'EFSA continuera de renforcer ses relations avec la Commission européenne, le Parlement européen et le Conseil.

Le dialogue actif avec toutes les parties intéressées, y compris les demandeurs d'autorisations, restera un paramètre central des travaux de l'EFSA. Grâce aux réunions techniques qu'elle organise et grâce au dialogue avec la plateforme consultative des parties intéressées, l'Autorité veut favoriser une compréhension partagée des exigences en matière d'évaluation des risques ainsi qu'un échange régulier d'informations et de points de vue.

Au niveau mondial, l'Autorité continuera de renforcer sa coopération avec des partenaires internationaux, conformément à sa stratégie internationale adoptée en 2009, et en liaison avec la Commission européenne.

L'Autorité sera ainsi en mesure de proposer des conseils plus pertinents grâce à un meilleur accès aux données et à l'élaboration partagée d'approches dans le domaine de l'évaluation des risques.

Au niveau organisationnel, en 2011, l'EFSA sera soumise, pour la deuxième fois, à une évaluation par une entité externe (la première évaluation avait eu lieu en 2005). L'efficacité de son plan stratégique 2009-2013 sera mesurée à l'occasion de cette évaluation afin de déterminer si les actions planifiées sont en voie de réalisation. L'Autorité commencera aussi à utiliser ses nouveaux indicateurs d'impact pour déterminer l'incidence de ses travaux sur les processus législatifs européens. En outre, l'EFSA entamera la mise en œuvre d'une approche thématique dans le cadre de ses activités de communication, comme stipulé dans sa stratégie de communication 2010-2013.

Enfin, l'EFSA déménagera dans ses nouveaux locaux à Parme vers la fin de l'année.

Activités clés en 2011

- Évaluation des régimes européens d'inspection de la viande porcine
- Développement d'indicateurs de bien-être des animaux
- Avis sur les valeurs nutritionnelles de référence (VNR) pour les macronutriments
- Nouveau système de classification des aliments permettant des évaluations de l'exposition plus précises
- Réévaluation d'additifs destinés à l'alimentation animale, d'arômes, et de pesticides
- Évaluations d'enzymes, de nouveaux arômes, de processus de recyclage des matériaux plastiques en contact avec les aliments, d'OGM et de nouvelles substances actives présentes dans les pesticides
- Document d'orientation relatif à l'évaluation des risques associés aux animaux génétiquement modifiés et examen par les pairs des substances actives utilisées dans les pesticides
- Nouvelle structure organisationnelle de l'EFSA comprenant un service d'assistance aux demandeurs d'autorisation
- Développement de la stratégie scientifique et d'une nouvelle politique en matière d'indépendance
- Inauguration du nouveau siège de l'EFSA à Parme
- Deuxième évaluation externe de l'EFSA
- Prise de fonction des nouveaux membres des groupes scientifiques ANS et CEF
- Renouvellement des membres du comité scientifique et des groupes scientifiques de l'EFSA

L'EFSA en un coup d'œil

- **1 500** experts scientifiques externes contribuant aux activités de l'EFSA en 2011
- Plus de **2 400** productions scientifiques adoptées
- Plus de **420** membres du personnel
- Réseau du forum consultatif: **27** États membres plus l'Islande et la Norvège et **1** pays observateur
- Réseau de plus de **400** institutions scientifiques
- Budget de **77,3 millions d'euros** pour 2011

Des conseils scientifiques solides grâce à des évaluations des risques indépendantes

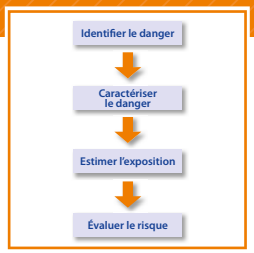

Conformément à son plan stratégique 2009-2013, l'Autorité continuera d'adopter une approche intégrée pour fournir des conseils complets aux gestionnaires des risques en Europe.

En 2011, cette approche s'illustrera notamment dans la pratique par l'appui scientifique apporté par l'EFSA pour moderniser le système d'inspection des viandes en Europe en introduisant dans la chaîne de production de la viande une approche basée sur les risques. Plus spécifiquement, l'Autorité identifiera les dangers pour la santé publique et recommandera des améliorations à apporter aux pratiques existantes, tout en tenant compte de l'impact de ces recommandations sur la santé et le bien-être des animaux. Diverses unités et groupes scientifiques de l'EFSA travailleront conjointement dans ce domaine, en collaboration avec le Centre européen pour la prévention et le contrôle des maladies (ECDC).

L'Autorité continuera à travailler sur des indicateurs de bien-être des animaux, en mettant l'accent sur les vaches laitières en 2011. A la suite des avis scientifiques importants émis en 2010, l'EFSA continuera de s'intéresser au bien-être des animaux pendant le transport, en particulier celui des poissons.

Des conseils scientifiques complets

Comme par le passé, l'EFSA apportera son appui à la stratégie de l'Union européenne (UE) en matière de santé animale en fournissant ses conseils aux gestionnaires des risques sur des maladies animales telles que la fièvre catarrhale du mouton et les maladies vésiculaires du porc. En outre, l'Autorité évaluera, d'un point de vue quantitatif, les risques liés aux zoonoses d'origine alimentaire, par exemple *Campylobacter* et *Salmonella* chez les poulets, et présentera des conseils sur les virus d'origine alimentaire, la résistance aux antimicrobiens et les encéphalopathies spongiformes transmissibles (EST).

Une loi européenne régissant les limites de résidus de substances pharmacologiquement actives dans les aliments d'origine animale pourrait induire davantage de travaux pour l'EFSA. L'Autorité continuera de se pencher sur d'autres contaminants potentiels, comme les mycotoxines, les polluants organiques persistants, les substances toxiques naturelles d'origine végétale et les contaminants liés aux processus de transformation.

Les travaux de l'EFSA contribueront à étayer l'élaboration de recommandations nutritionnelles, tant au plan national qu'à l'échelle de l'UE, grâce à la poursuite de ses travaux sur les valeurs nutritionnelles de référence, en particulier pour les macronutriments, puis les micronutriments.

L'Autorité continuera à évaluer les organismes nuisibles aux végétaux. Elle s'intéressera en particulier aux risques liés aux agents pathogènes introduits par l'intermédiaire des importations.

Le cas échéant, l'EFSA se fixera ses propres mandats et entreprendra des travaux scientifiques de sa propre initiative.

Conseils scientifiques en interne

L'EFSA fournira des conseils et des orientations à ses propres groupes scientifiques dans les domaines suivants: nanotechnologie, essais d'aliments pour animaux sur 90 jours, approches statistiques, méthodes alternatives d'évaluation des risques, utilisation de la terminologie pour décrire les risques et les incertitudes et évaluation des risques pour l'environnement.

L'Autorité continuera aussi de renforcer son système d'assurance-qualité et ses procédures internes, tout en se tenant prête à répondre rapidement aux demandes de conseils urgentes. En outre, l'EFSA passe régulièrement au crible les publications scientifiques les plus récentes pour se tenir informée des derniers éléments scientifiques publiés, par exemple sur le bisphénol A ou l'aspartame. Cette approche favorise aussi le dialogue avec les évaluateurs des risques à travers le monde sur ces questions.

Évaluation des produits réglementés

Un corps de lois européen de plus en plus important requiert l'évaluation par l'EFSA des produits avant l'autorisation de leur utilisation au sein de l'UE. L'EFSA consacre désormais 40 % de ses ressources à ces évaluations, soit deux fois plus qu'en 2008. En 2011, près des deux tiers des productions scientifiques de l'Autorité devraient porter sur des demandes d'autorisation.

S'adapter à des charges de travail croissantes

L'EFSA ne se contente pas d'évaluer de plus en plus de substances et de produits régis par diverses lois. Les évaluations de la sécurité deviennent aussi de plus en plus complexes. En effet, outre l'évaluation de l'innocuité des produits, l'Autorité doit également se pencher sur l'impact environnemental, les risques professionnels pour la santé, la surveillance post-commercialisation ou encore les bénéfices ou l'efficacité des produits en question. Ces activités impliquent donc un éventail de compétences plus large et une approche encore plus pluridisciplinaire. Prenons l'exemple d'une demande d'autorisation portant sur un microorganisme génétiquement modifié producteur d'enzymes. Dans ce cas de figure, les experts de l'EFSA sur les OGM, les experts sur les additifs destinés à l'alimentation animale et les experts sur les enzymes devront travailler en collaboration.

Pour relever de tels défis, l'Autorité s'efforcera de garantir un haut niveau de protection des consommateurs tout en améliorant l'efficacité et en renforçant le dialogue et l'assistance aux demandeurs d'autorisation.

Des évaluations efficaces et de haute qualité

Ces objectifs seront atteints grâce à la restructuration prévue au sein de l'EFSA, une meilleure définition des priorités, l'amélioration des prévisions, le partage des meilleures pratiques et l'exploitation accrue de la vaste base de connaissances européenne, grâce à l'externalisation de travaux préparatoires, par exemple.

Des produits et des secteurs variés

L'EFSA poursuivra ses activités liées à l'évaluation ou la réévaluation d'un grand nombre de produits et de processus, notamment:

- les allégations de santé : toutes les allégations de santé « fonctionnelles génériques » (à l'exception de celles relatives aux produits à base de plantes) devant être finalisées en 2011;
- les substances actives présentes dans les pesticides, l'accent étant mis en 2011 sur les nouvelles substances actives;
- près de 2 700 additifs destinés à l'alimentation animale, l'accent étant mis en 2011 sur les vitamines, les antioxydants et les additifs pour l'ensilage;
- jusqu'à 1 200 enzymes;
- 300 additifs alimentaires;
- les processus de recyclage de matériaux plastiques en contact avec les aliments;
- les tests EST;
- la transformation des sous-produits animaux;
- les traitements de décontamination des aliments d'origine animale;
- les nouveaux arômes et la réévaluation d'arômes existants;
- les nouvelles demandes relatives à des plantes génétiquement modifiées et le renouvellement d'autorisations existantes ainsi que l'utilisation d'OGM dans des additifs destinés à l'alimentation animale ou des enzymes destinées à l'alimentation humaine.

Outre les évaluations des plantes et des microorganismes génétiquement modifiés réalisées par l'EFSA, l'Autorité fournit aussi une orientation pour l'évaluation des risques liés aux animaux génétiquement modifiés. Une orientation sera également fournie pour l'examen par les pairs et la définition de limites maximales de résidus des substances actives utilisées dans les pesticides.

Bien que les demandes découlant de la révision de la réglementation sur les nouveaux aliments ne soient pas attendues avant 2013, l'EFSA s'y prépare en développant des réseaux afin de recueillir des informations sur l'historique d'utilisation sûre de certains aliments dans des pays hors UE. L'EFSA s'appuiera ensuite sur ces informations pour évaluer et déterminer si ces aliments pourraient potentiellement présenter des risques. Ces évaluations sont exigées par la nouvelle réglementation européenne sur les nouveaux aliments.

Collecte de données, coopération scientifique et mise en réseau

Les évaluations des risques et les évaluations des substances réglementées réalisées par l'EFSA reposent sur la collecte de données, la coopération scientifique et la mise en réseau organisées par l'Autorité.

La collaboration avec les États membres se poursuivra à travers l'externalisation de travaux scientifiques préparatoires, le réseau de points de contact de l'EFSA, les réseaux d'experts spécifiques, ainsi que des réunions et des groupes de travail spécifiques. À cette fin, et en particulier pour les travaux de l'Autorité portant sur l'évaluation des allégations et des produits réglementés, l'EFSA continuera de développer ses documents d'orientation en matière d'évaluation des risques et de renforcer son dialogue avec les parties intéressées. Elle continuera aussi d'étendre sa portée au sein de la communauté scientifique, principalement par le référencement plus large de l'*EFSA Journal* dans les bases de données bibliographiques et par le biais des réunions scientifiques de l'Autorité.

Collaboration étroite dans toute l'Europe

Une meilleure préparation face aux risques émergents

En 2011, l'Autorité renforcera ses activités dans le domaine des risques émergents, en s'appuyant sur sa stratégie décrite dans le rapport sur les risques émergents de 2010. Les méthodes de collecte des données et le filtrage des signaux seront encore développés.

Des données encore plus précises

L'EFSA finalisera un nouveau système de classification des aliments, qui associera des informations détaillées sur la consommation alimentaire et la composition des aliments.

Il sera ainsi désormais possible de calculer les apports en nutriments à l'échelle européenne, ce qui facilitera l'élaboration de politiques de santé publique. Le nouveau système facilitera également la combinaison de données à partir de différentes sources pour calculer l'exposition humaine aux substances bénéfiques ou dangereuses présentes dans les aliments. Un outil de saisie de données de laboratoire permettra aussi de capturer les informations plus détaillées nécessaires. L'EFSA examinera si cet outil peut être intégré aux systèmes existants. Par ailleurs, l'autorité poursuivra l'harmonisation des méthodes utilisées pour collecter les données sur la consommation alimentaire en Europe. Ces méthodes alimentent la base de données exhaustive de l'EFSA sur la consommation alimentaire, ce qui permet d'accroître la précision et l'exactitude des évaluations de l'exposition. L'EFSA consolidera et harmonisera également ses bases de données en matière de caractérisation des dangers chimiques, afin de mieux exploiter les données et permettre ainsi leur partage avec d'autres agences.

Des rapports à l'échelle européenne

En 2011, l'EFSA commencera à recueillir régulièrement auprès des États membres de l'UE des données sur l'occurrence de divers contaminants, et à élaborer des rapports à ce sujet. L'Autorité poursuivra l'harmonisation des rapports nationaux sur les épidémies d'origine alimentaire, la résistance aux antimicrobiens et les maladies à vecteur. De nouveaux outils informatiques utilisables sur internet faciliteront cette tâche.

D'autres études de référence à l'échelle européenne sur la prévalence d'agents zoonotiques dans les aliments et les populations animales seront réalisées.

Par ailleurs, l'EFSA poursuivra ses travaux sur la définition des limites maximales de résidus de pesticides. Ces travaux comprendront la publication d'un rapport de surveillance annuel sur les activités de contrôle des pesticides au sein de l'UE, sur la base des données communiquées par les États membres.

Communication et dialogue

Les communications de l'EFSA au cours des prochaines années seront guidées par sa stratégie de communication pour 2010-2013.

En 2011, l'EFSA continuera à s'engager sur le plan de la communication et du dialogue avec ses partenaires et les parties intéressées, que ce soit au sein des institutions de l'UE, dans les États membres ou dans le reste du monde. L'Autorité exploitera les résultats clés de l'enquête Eurobaromètre qu'elle a commanditée en 2010 sur la perception par les consommateurs des risques alimentaires. Cette enquête constitue une source d'informations précieuse qui l'aidera à déterminer le développement de ses futures activités de communication. Son approche globale en matière de communication sera déclinée à l'avenir selon une approche thématique, dont l'objectif sera notamment de démontrer et d'illustrer l'impact de ses travaux. L'EFSA donnera le coup d'envoi de cette nouvelle approche en 2011 sur le thème des zoonoses, afin de démontrer comment sa collaboration avec les États membres et d'autres acteurs dans ce domaine contribue à réduire cet important risque pour la santé publique. En outre, l'Autorité tiendra compte des commentaires des parties intéressées et mettra en œuvre des communications proactives pour souligner l'indépendance des conseils de l'EFSA en matière d'évaluation des risques.

Simple et efficace

Être bien compris

La simplicité est le mot d'ordre. En collaboration avec les États membres, l'EFSA renforcera la pertinence et la compréhension de ses communications auprès de ses principaux publics cibles. Pour ce faire, elle déploiera tous les outils à sa disposition, y compris les outils multimédias, pour communiquer sur des thèmes clés. L'usage des communications en ligne, en particulier, sera renforcé. Grâce à ces outils, l'Autorité pourra transmettre à ses publics cibles des messages pertinents, personnalisés et efficaces.

Une approche cohérente

Des communications cohérentes seront privilégiées grâce à la coopération accrue avec les autorités concernées aux niveaux national, européen et international. L'Autorité s'efforcera également d'étendre sa portée en Europe, par le biais d'une collaboration étroite avec le forum consultatif, son groupe de travail sur la communication (AFWGC) et ses points de contact. Par exemple, l'Autorité finalisera, en collaboration avec le groupe AFCWG, des lignes directrices relatives à la communication sur les risques, afin de contribuer à garantir la cohérence des communications sur les risques au sein de l'UE. Elle continuera d'améliorer le dialogue avec les institutions et les agences européennes, de s'engager activement auprès des parties intéressées et de favoriser l'interactivité avec le public.

Retenant les leçons apprises à l'occasion d'études précédentes, l'EFSA lancera une enquête quantitative auprès de ses publics cibles clés dans les 27 États membres de l'UE. Cette enquête aidera l'Autorité à mieux évaluer l'impact de ses communications.

L'EFSA renforcera également sa politique de pré-notification auprès de ses partenaires internationaux.

Ressources

TM-AG-10-001-FR-C

Répartition du budget en 2011

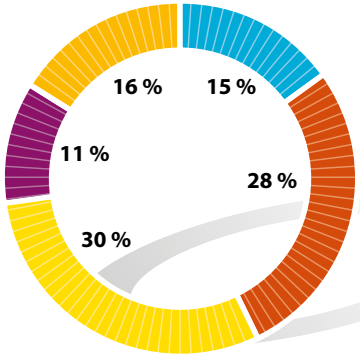

Répartition du personnel en 2011

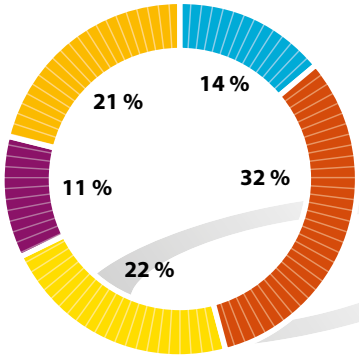

- A1 Avis et conseils scientifiques
- A2 Évaluation de produits
- A3 Collecte de données et coopération scientifique
- A4 Communication et dialogue
- G5 Gouvernance et administration

Sources des photos sur la couverture et les pages internes: iStock, Van Parys et Monducci pour EFSA

European Food Safety Authority

Largo N. Palli 5/a
43121 Parma
ITALIE

Tel. +39 0521 036 111
Fax +39 0521 036 110
www.efsa.europa.eu

Publications Office

ISBN 978-92-9199-322-2

doi:10.2805/70916